

## **Plateforme électorale municipale 2025 de l'Afeas**

### **Pour des municipalités engagées envers l'égalité, la justice sociale et les droits des femmes**

À l'occasion des élections municipales de novembre 2025, l'Afeas interpelle les candidat·e·s de toutes les municipalités du Québec – des centres urbains aux communautés rurales – à s'engager concrètement envers les droits des femmes et l'égalité des genres. Les municipalités sont des lieux de pouvoir de proximité qui ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les inégalités systémiques. Il est donc impératif que les politiques municipales intègrent une perspective féministe, inclusive et intersectionnelle.

Voici les revendications prioritaires que nous proposons aux futurs conseils municipaux :

#### **1. L'équité et la justice dans les politiques publiques municipales**

- Adopter l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) :
  - Intégrer systématiquement une ADS+ dans toutes les politiques, programmes et initiatives municipales.
  - Former les employé·e·s municipaux et les élu·e·s à l'ADS+ pour que cette approche devienne un réflexe de gestion.
- Budgétisation sensible au genre :
  - Élaborer et mettre en œuvre une budgétisation municipale sensible au genre, en analysant les impacts différenciés des investissements et des coupes budgétaires sur les femmes, particulièrement celles issues de groupes marginalisés.

#### **2. Le soutien accru aux organismes en condition féminine**

- Financement durable et à la mission :
  - Accorder un financement stable et à la mission aux organismes communautaires qui œuvrent en condition féminine dans la municipalité.
  - Reconnaître ces organismes comme des partenaires clés du développement local et du tissu social.

#### **3. La santé et le bien-être des femmes**

- Services de santé municipaux adaptés :
  - Collaborer avec les réseaux de santé et de services sociaux pour garantir, sur le territoire municipal, un accès équitable à des services de santé sexuelle et reproductive, incluant contraception, avortement, soins prénataux et postnataux.

- Développer des partenariats pour offrir des cliniques mobiles ou de proximité en santé mentale, ciblant notamment les personnes proches aidantes et les femmes isolées ou en situation de vulnérabilité.

➤ Soutien psychosocial :

- Créer ou financer des espaces de soutien psychosocial communautaires, accessibles, sécuritaires et culturellement adaptés, pour les femmes et les personnes marginalisées (personnes proches aidantes, migrantes, autochtones, etc.).

4. Le logement : un droit fondamental pour tou·te·s

➤ Logement social et abordable pour les familles et les femmes :

- Investir dans la création de logements sociaux spécifiquement adaptés aux besoins des familles et des femmes, notamment pour les mères monoparentales, les femmes âgées et les femmes en situation de handicap.
- Prévoir des aménagements favorisant la sécurité, l'accessibilité, et la vie communautaire.

➤ Financement de projets féminins :

- Soutenir et financer des projets de logement coopératif ou communautaire portés par des groupes de femmes ou en collaboration avec des organismes en condition féminine.

5. La lutte contre les violences faites aux femmes

➤ Commission municipale sur les violences sexistes :

- Créer une commission municipale dédiée à prévenir et contrer les violences faites aux femmes, pour coordonner les efforts, renforcer les partenariats avec les organismes communautaires et proposer des politiques cohérentes.

➤ Programme d'accompagnement global :

- Mettre en place un programme municipal d'accompagnement pour les femmes en situation de précarité, incluant l'aide à la recherche de logement, l'aide alimentaire, le soutien juridique et les services en employabilité.

6. L'autonomisation économique et la conciliation travail-famille-études

➤ Services de garde accessibles :

- Développer et soutenir des services de garde subventionnés accessibles, flexibles et adaptés aux horaires atypiques, notamment pour les mères célibataires, étudiantes, ou les travailleuses à faible revenu.
- Mettre en place des dispositifs incitatifs visant à encourager les employeurs à adopter des politiques favorisant la conciliation entre travail, famille et études.

## 7. Lutte contre la pauvreté et la précarité

### ➤ Mesures concrètes contre l'exclusion :

- Soutenir des initiatives locales de sécurité alimentaire, de soutien au revenu, et de mobilité inclusive (transport abordable et sécuritaire).
- Tenir compte des réalités économiques différenciées selon le genre, notamment des facteurs de vulnérabilité qui affectent particulièrement les femmes, dans l'élaboration et l'attribution des programmes municipaux de soutien économique.

\*\*\*

L'Afeas invite toutes les personnes candidates aux élections municipales de novembre 2025 à s'engager publiquement à mettre en œuvre ces revendications dans leur municipalité. Ces propositions sont nécessaires pour bâtir des communautés plus justes, inclusives, solidaires et égalitaires.

Nous encourageons également les candidat-e-s à communiquer avec les Afeas locales de leur région. Ces groupes sont porteurs de connaissances précieuses sur les réalités vécues par les femmes et détiennent des pistes d'action concrètes pour faire progresser l'égalité sur le terrain.

Ensemble, faisons des municipalités québécoises des milieux de vie où toutes les femmes, sans exception, peuvent vivre en sécurité, avec dignité et avec des chances égales de s'épanouir.